ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pauvreté

Question écrite n° 60154

Texte de la question

Mme Chantal Robin-Rodrigo alerte M. le haut-commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté, haut-commissaire à la jeunesse, sur la pauvreté que connaissent un certain nombre de Français. Le Secours populaire français a rendu publique son enquête sur la pauvreté. Alors qu'en 2007, 45 % des Français redoutaient de connaître une situation de pauvreté, ils sont aujourd'hui 53 %. Pis, 85 % estiment que le risque de pauvreté est plus élevé pour leurs enfants que pour leur propre génération. L'inquiétude du déclassement se répand d'abord et avant tout dans les classes moyennes. La pauvreté touche essentiellement les catégories les moins favorisées, ouvriers, employés et tous ceux qui ont un niveau d'études inférieur au bac. Elle touche néanmoins, dans une moindre mesure, de nouveaux publics, jeunes, salariés pauvres, retraités qui commencent à arriver dans les permanences des associations et dans les centres communaux d'action sociale (CCAS). Selon une enquête inédite, réalisée entre mai et juin par l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (Unccas), 75 % des 667 antennes interrogées font état d'une augmentation des demandes d'aides depuis le dernier trimestre 2008. 36 % des sollicitations portent sur des aides alimentaires et 30 % sur des coups de pouce financiers. Mais la crise économique a aussi modifié le profil des demandeurs. 19 % d'entre eux sont des personnes jusqu'alors inconnues des services sociaux et 19 % ont un emploi. Ce phénomène est aussi observé par les grandes associations, qui craignent que l'arrivée de ces nouveaux pauvres ne s'accentue dans les prochains mois, avec la montée du chômage. Le moral des Français n'est donc pas à l'optimisme. En 2008, grâce au bouclier fiscal, 834 contribuables dont le patrimoine est supérieur à 15,6 millions d'euros profiteront chacun d'une baisse d'impôt de 368 261 euros. Au total, 14 000 redevables ont bénéficié du bouclier fiscal, pour un coût total pour la collectivité de 458 millions d'euros, selon l'Observatoire des inégalités. Deux poids, deux mesures ! Dans cette période de crise particulièrement difficile, elle lui demande les mesures concrètes et urgentes qu'il compte mettre en oeuvre pour inverser la situation.

Données clés

Auteur : Mme Chantal Robin-Rodrigo
Circonscription : Hautes-Pyrénées (2e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 60154
Rubrique : Politique sociale
Ministère interrogé : Solidarités actives contre la pauvreté et jeunesse
Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 6 octobre 2009, page 9394
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)